

École L'Arpège

649, rue Saint-Joseph Sainte-Julie, Québec, J3E 1W8

Téléphone : 450-645-2344 | Courriel : arpege@cssp.gouv.qc.ca Valeurs à l'école : Bienveillance, Collaboration, Engagement

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Destinataire: Membres du Conseil d'établissement

Date: Mercredi 12 mars 2025, 17h00

Classe de madame Ariane

Objet: Conseil d'établissement (CÉ)



PROCÈS-VERBAL

	ÉTAIENT PRÉSENTS	ÉTAIT ABSENT
	Dominique Coulombe, parent	Mathieu Imbeault, parent
	Caroline Gauthier, parent	Sonia tremblay, parent
	Annie Campeau, enseignante	
	Audrey Marcotte, enseignante	
	Sténhanie Martin, enseignante	

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Isabelle Roberge, directrice

PUBLIC

Aucun public

1. Ouverture de la séance

1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance

Dominique Coulombe constate le quorum et ouvre la séance à 17h05.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est projeté à l'écran et présenté aux membres. Aucun nouveau sujet n'est proposé. Aucun vote n'est demandé.

CÉ #12-03-2025-01

EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Annie Campeau, il est résolu à l'unanimité; **D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

1.3 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 5 février 2025

Le procès-verbal a été transmis aux membres par courriel et préalablement lu. Aucun vote n'est demandé.

CÉ #12-03-2025-02

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Myriam Jodoin, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.

1.4 Suivi au procès-verbal de la rencontre du 5 février 2025

1.4.1 Projet numérique au 3^e cycle

L'équipe du troisième cycle souhaite poursuivre le projet pour l'an prochain.

1.4.2 Porte ton pyj

Isabelle Roberge informe les membres que l'activité «Porte ton pyj» a amassé 808,45\$.

2. Parole au public

Aucun public est présent.

3. Points de décisions

3.1 Grille-horaire (approbation)

En vertu de l'article 84 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement approuve les modalités d'application du régime pédagogique, dont l'horaire des cours.

Isabelle Roberge présente la proposition de grille-horaire pour l'année scolaire 2025-2026 qui a été revue avec la participation des membres du personnel. Cette proposition est un statu quo pour le préscolaire et une modification pour le primaire.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Caroline Gauthier, il est résolu à **l'unanimité**; **D'APPROUVER** la grille-horaire pour l'année scolaire 2025-2026.

3.2 Photo scolaire 2025-2026 (approbation)

Le comité discute des diverses options offertes par les compagnies de photo pour l'an prochain, incluant le niveau de satisfaction pour cette année.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Stéphanie Martin, il est résolu à l'unanimité **D'APPROUVER** le choix de la compagnie «Fotoplus» pour la photo scolaire pour l'année scolaire 2025-2026.

3.3 Fonds à destination spéciale

Les montants du fonds à destination spéciale génèrent des intérêts au montant de 1251\$ pour cette année. il est proposé de le transférer dans le projet «Cour d'école».

Les membres du conseil d'établissement ont échangé au sujet de l'utilisation de ces sommes.

Aucun vote n'est demandé

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Dominique Coulombe, il est résolu à **l'unanimité**; **D'ADOPTER** la proposition d'utilisation des sommes reçues.

3.4 Sortie à l'Électrium

Il est proposé que les élèves du groupe 951 aillent visiter l'Électrium le 9 avril en avant-midi. L'activité est gratuite et le transport sera fait par des membres du personnel et des parents bénévoles.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Annie Campeau, il est résolu à **l'unanimité D'APPROUVER** la sortie à l'Électrium.

3.5 Règles de fonctionnement au service de garde pour 2025-2026

Isabelle Roberge présente les règles de fonctionnement au service de garde pour 2025-2026.

CÉ #12-03-2025-03

CÉ #12-03-2025-04

CÉ #12-03-2025-05

CÉ #12-03-2025-06

CÉ #12-03-2025-07

Les membres échangent à ce sujet.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Caroline Gauthier, il est résolu à **l'unanimité D'ADOPTER** les règles de fonctionnement du service de garde pour 2025-2026.

3.6 Coucher à l'école

Les élèves de 6^e année souhaitent organiser une soirée et dormir à l'école le 25 avril prochain.

Les parents des élèves participants devront autoriser leur présence en utilisant le formulaire à cet effet. Mmes Ariane et Nathalie assureront la surveillance de l'activité et respecteront les règles à suivre lors d'un événement qui implique le coucher d'élèves dans un établissement.

CÉ #12-03-2025-08

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Le vote n'est pas demandé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Caroline Gauthier, il est résolu à l'unanimité **D'APPROUVER** l'activité « coucher à l'école ».

4. Points d'informations et de discussion

4.1 Situation au service de garde

Isabelle Roberge et Myriam Jodoin informe les membres de la pénurie de personnel au service de garde de l'école. Il manque encore trois éducatrices et une quatrième s'absentera sous peu. Nous sommes toujours à la recherche de solutions, mais nous envisageons de fermer les groupes de sixième année au besoin.

4.2 Éducation à la sexualité

Isabelle Roberge informe les membres que les contenus sur l'éducation à la sexualité sont dorénavant inclus dans le cours «Culture et citoyenneté québécoise» pour le primaire. Au préscolaire, les enseignantes présentent «Croissance sexuelle et image corperelle» et «Grossesse et naissance» aux élèves.

4.3 Portrait des inscriptions

Isabelle Roberge présente le portrait des inscriptions à l'école pour l'an prochain :

Préscolaire : 48

1^{re} année : 38

2^e année : 34

3^e année : 34

4^e année : 28

4^e année : 46

6^e année : 37

Classes ALLIÉ : à v

Classes ALLIÉ : à venir

Elle ajoute que la première rencontre pour l'organisation scolaire est prévue le 21 mars en après-midi.

4.4 Activité «Mémoires des ainés»

Isabelle Roberge informe les membres que les élèves de 5^e année vivront au cours du mois d'avril, l'activité «Mémoire des ainés», en collaboration avec la ville de Sainte-Julie.

4.5 Fête des bénévoles

Isabelle Roberge informe les membres que la fête des bénévoles aura lieu le 8 mai prochain.

4.6 Suivi budgétaire

Isabelle Roberge informe les membres que le ministère de l'Éducation (MEQ) a demandé aux Centres de services scolaire (CSS) de fournir des efforts budgétaires. Chaque CSS déterminait la façon dont elle souhaitait procéder pour arriver aux cibles fixées. Pour nous, chaque école devait prendre la décision, de concert avec le personnel, afin de faire des choix dans le but d'atteindre le montant qui nous était fixé. À l'école L'Arpège, nous devions récupérer 10671\$ et voici où sera pris l'argent dans le budget de l'école :

2500\$ dans la mesure d'aide alimentaire 2061\$ dans la mesure pour les conférences aux parents 5000\$ dans la mesure pour le tutorat 1000\$ dans le perfectionnement cadre 110\$ dans la mesure «École accessible et inspirante»

5. Droits de parole

5.1 Parole à la direction

Isablelle Roberge informe les membres qu'un tournoi de cube Rubick s'organise avec les écoles de Sainte-Julie. Aussi, la semaine prochaine, il y aura la «Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles» où le ministère de l'Éducation (MEQ) propose diverses activités pour les élèves, le personnel et les parents.

5.2 Parole à la technicienne au service de garde

Myriam Jodoin indique que les inscriptions au service de garde pour l'an prochain auront lieu du 17 au 25 mars prochain.

5.3 Parole aux enseignants

Les enseignantes n'ont rien à ajouter.

5.4 Parole aux parents

Les parents n'ont rien à ajouter.

5.5 Parole au représentant au comité de parents du CSSP

Dominique Coulombe indique que le sujet de la «Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles» a aussi été abordé au comité où il a été nommé que plusieurs écoles observaient un enjeu avec le langage des élèves du troisième cycle entre eux. Si des solutions sont proposées, elle nous en fera part.

6. Sujets divers

Aucun sujet divers est proposé.

7. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 23 avril.

8. Levée de l'assemblée

Tous les sujets ont été traités.

CÉ #12-03-2025-09

EN CONSÉQUENCE , sur proposition de Dominique Coulombe, il est résolu à l'unanimité; D'APPROUVER la levée de la séance à 18h23.		
(signature)	(signature)	
Dominique Coulombe, présidente	Isabelle Roberge, directrice	